

Voeux 2022

L'infolettre de janvier 2022 est consacrée aux **voeux des chefs de projets régionaux MILDECA à La Réunion et à Mayotte.**



Voeux de Camille DAGORNE

**Sous-Préfète, chargée de mission
Cohésion sociale et jeunesse
Cheffe de projets MILDECA
Préfecture de La Réunion**

" Je suis heureuse de profiter de l'édition de la première Infolettre de 2022 pour vous présenter mes vœux pour la nouvelle année, vous dresser un bilan succinct des actions accomplies en 2021 et vous indiquer les perspectives pour l'année 2022.

Bilan 2021 :

Les conduites addictives, comme dans les autres territoires métropolitains et ultramarins, se sont aggravées à La Réunion depuis le début de la crise sanitaire. L'appel à projets pour 2021 a donc été élaboré en tenant compte des conséquences de cette crise et de la constante préoccupation de faire grandir les générations futures dans un environnement protecteur, afin de garantir leur plein épanouissement intellectuel, physique, émotionnel et social.

Cet appel à projets a porté sur trois axes prioritaires :

- assurer le respect des interdits protecteurs et mieux encadrer, sur le plan juridique, la publication des publicités du tabac et d'alcool dans les rues, les magazines et les affichages de grande distribution ;
- soutenir les actions de prévention et de sensibilisation des risques liés à la consommation, par des publics fragiles (jeunes, personnes sans abri...) du territoire ;
- accompagner les communes pour élaborer une politique locale de prévention et de lutte contre les addictions et en complément de la dynamique conduite par la MILDECA régionale.

Sur 25 projets reçus, le comité de sélection (Préfecture-ARS-Rectorat) qui s'est réuni le 19 octobre 2021 a retenu 15 projets en portant une attention particulière aux projets originaux et innovants tels que l'organisation d'une journée sans téléphone portable, le développement des compétences psychosociales des jeunes de la Maison Familiale Rurale de l'Ouest et la montée en compétences de leurs moniteurs-éducateurs, la création d'un espace Game Mobile de prévention, la création en ligne d'un QUIZZ Addict et d'un Jeu JADA (Jouer pour débattre des addictions), la réalisation d'un spectacle avec le collectif des Moringeurs de l'Ouest ou encore l'accompagnement des familles élevant un enfant exposé à l'alcool in utero.

Par ailleurs, dans le cadre du projet national d'expérimentation sur le respect des interdits protecteurs, plusieurs actions ont été financées sur les crédits MILDECA 2021. Ces actions, qui seront réalisées tout au long de l'année 2022, porteront sur la réalisation et la diffusion de spots publicitaires pour sensibiliser au respect de la loi EVIN, sur une campagne de prévention contre le risque de soumission chimique par la cession de cigarette imprégnées de cannabinoïdes synthétiques (tabac-chimik ou Chaman), sur la mise en place de formations et d'actions de sensibilisation, notamment des professionnels concernés par la vente de boissons alcoolisées et de tabac.

Perspectives 2022 :

Le prochain COPIL Addictions, sous son nouveau format, co-piloté par l'ARS et la Préfecture, prévu au premier semestre 2022, sera l'occasion de présenter un bilan de la mise en œuvre de la feuille de route 2018-2022. Y seront également définis les axes prioritaires pour le prochain appel à projets MILDECA 2022.

Pour 2022, il conviendra de poursuivre notre objectif d'optimiser l'utilisation de moyens financiers alloués (ARS-MILDECA) pour promouvoir des projets innovants sur les interdits protecteurs, davantage communiquer sur le territoire, favoriser le rapprochement entre les acteurs de la justice et ceux

du réseau d'addictologie, le suivi des infractions constatées dans l'inapplication de la loi EVIN ou encore l'évaluation de l'impact des nouveaux produits de synthèse (NPS) sur la santé des jeunes du territoire.

C'est donc avec beaucoup d'énergie et l'envie d'agir ensemble que nous abordons l'année 2022.

Je sais pouvoir compter sur l'implication de tous les acteurs pour relever les défis qui nous attendent demain.

Je souhaite à chacun d'entre vous une belle et heureuse année 2022. "

Madame Camille DAGORNE



Voeux de Jérôme MILLET

**Sous-Préfet,
Chef de projets MILDECA
Préfecture de Mayotte**

" En ce début d'année 2022, qui sera particulièrement importante pour l'avenir de Mayotte, j'adresse à chacun d'entre vous mes meilleurs voeux. Cela fait près de deux ans que j'ai pris mes fonctions en tant que chef de projet régional MILDECA à Mayotte. Deux ans durant lesquels nous avons eu à faire face, ensemble, à de nombreuses crises ; ce qui forge des liens. Malgré la pandémie, nous n'avons jamais renoncé à poursuivre notre ambition de progrès s'inscrivant au plan gouvernemental de lutte contre les drogues et conduites addictives 2018-2022. Dans ce cadre, j'ai notamment souhaité vous dresser le bilan des actions accomplies par les acteurs du territoire durant ces deux dernières années et vous tracer nos perspectives pour l'année à venir.

Comme chaque année à Mayotte, un appel à projets « Prévention des addictions » est lancé conjointement par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM).

Sur 27 projets déposés en 2020, 8 ont été retenus par le comité de sélection qui a privilégié :

- les actions de prévention et de sensibilisation aux dangers et aux effets des substances psychoactives à destination des jeunes ;
- les actions de sensibilisation en milieu carcéral auprès des détenus du quartier des mineurs ;
- et enfin, la formation de professionnels relais qui interviennent dans le domaine des addictions à Mayotte.

Une grande majorité de ces actions, annoncées en 2020, ont également souffert de la crise sanitaire, accusant un report en 2021. L'appel à projets 2021, a de ce fait mobilisé très peu d'acteurs : 3 projets ont été financés sur 5 propositions.

Pour cette nouvelle année, de nouveaux défis nous attendent pour lutter contre l'importante progression des pratiques addictives sur ce territoire, notamment chez les jeunes. La MILDECA et l'ARS Mayotte oeuvrent au quotidien pour faciliter l'installation du premier CSAPA/CAARUD mahorais. Ce dispositif assurera à compter de janvier 2022, un maillage départemental efficient au plus près des publics, coordonnera les actions de prévention sur le territoire et portera le dispositif de Travail Alternatif Payé A la Journée (TAPA) soutenu par la MILDECA Mayotte et expérimenté sur 4 communes volontaires.

C'est donc avec beaucoup d'empressement, de courage et de plaisir que nous aborderons cette nouvelle année 2022.

Je souhaite à chacun d'entre vous une très bonne année ! "

Monsieur Jérôme MILLET



Circulaire MILDECA 2022

La MILDECA a adressé en décembre 2021 une circulaire aux chefs de projets MILDECA des préfectures de région et de département, qui a pour objet de

préciser les **attendus en 2022 et les ressources** à leur disposition. 2022 sera la dernière année de mise en œuvre du [Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022](#). Ce sera l'occasion d'en faire un premier bilan et nourrir les orientations à venir pour 2023 et les années suivantes.

Consulter la [circulaire Chefs de projets 2022](#)



Evolution de l'association SAOME

*Issue de la loi définissant la stratégie de transformation de notre système de santé (STSS) « [Ma santé 2022](#) », la **réorganisation territoriale des parcours de santé** prévoit la mise en place des dispositifs d'appui à la coordination des parcours complexes (DAC), induisant ainsi l'unification des réseaux de santé.*

*La gouvernance de **SAOME**, en concertation avec l'ARS de La Réunion, a opté pour évoluer de Réseau Régional d'Addictologie vers un **Centre de Ressources et d'Expertises sur les usages et pratiques addictives**.*

C'est le challenge qui attend SAOME pour les 3 prochaines années.



Vous aussi

Vous pouvez consulter les [lettres d'information déjà publiées](#).

Vous souhaitez annoncer un événement (formation, journée de prévention, colloque...) ou faire partager le bilan d'une action en lien avec une addiction ou le trafic de drogues : pour une parution dans une prochaine Infolettre, transmettez-nous vos informations avant le 5 de chaque mois par mail à : peidd@saome.fr.



SAOME
115 C allée de Montaignac
97427 ETANG-SALE-LES-HAUTS
REUNION
Tél: 0262 22 10 04



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASSOCIATION SAOME.

[Se désinscrire](#)



© 2022 SAOME